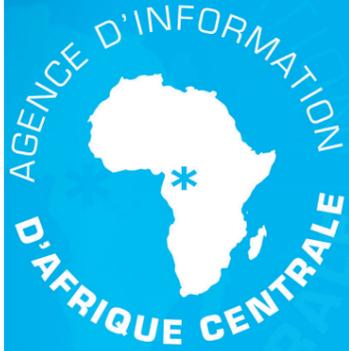
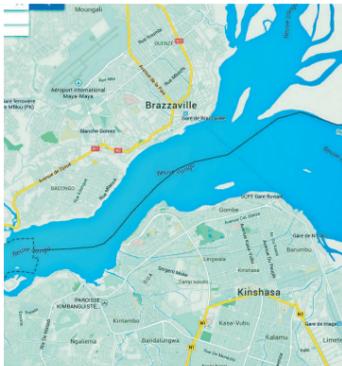


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4270 - MARDI 14 JUIN 2022

CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE DE KAKOBOLA

La fin des travaux annoncée pour avril 2023

Une lueur d'espoir pour les habitants des villes de Kikwit, Gungu et Idiofa, dans le Kwilu. Le projet de la construction de la centrale hydroélectrique de Kakobola, récemment relancé, bénéficie d'une attention particulière au sommet de l'Etat. Ces trois villes devraient être alimentées en électricité produite par cette centrale dans plus ou moins dix mois.

La Présidence de la République et le gouvernement ont décidé de faire avancer le dossier pour résoudre définitivement l'épineux problème d'électricité dans cette partie du pays, à en croire le compte-rendu du conseil des ministres du 10 juin.

Page 4



La centrale de Kakobola aura reçu plusieurs visites des officiels congolais

COOPÉRATION RDC-BELGIQUE

Le Dr Mukwege a présenté la singulière situation du Kivu au couple royal belge



Dr Denis Mukwege

La ville de Bukavu a été la dernière étape de la visite officielle, en République démocratique du Congo (RDC) du roi Philippe de Belgique et de la reine Mathilde. Le couple royal belge est arrivé, le 12 juin, dans le chef-lieu du Sud-Kivu.

Profitant de l'arrivée du couple royal à la Fondation Panzi à Bukavu, le Dr Denis Mukwege a souligné la singularité de cette visite, dans une région du Kivu meurtrie par près de trente ans de conflits aux conséquences humanitaires désastreuses, des millions de morts, de déplacés et de femmes violées.

Page 3

GESTION DE L'ETAT

Le projet de loi d'habilitation adopté en conseil des ministres



Le président Félix-Antoine Tshisekedi présidant un conseil des ministres par visioconférence/DR

Le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, conformément à la tradition, a présidé en visioconférence, le 10 juin, la cinquante-septième réunion du conseil des ministres. Deux textes de loi ont été examinés et adoptés, dont le projet de loi d'habilitation du gouvernement.

Ce projet de loi tire sa légitimité de l'article 129 de la Constitution qui offre la possibilité à l'exécutif national de prendre des mesures urgentes pendant l'intersession parlementaire. Le Parlement ainsi saisi est appelé à donner son quitus à cette requête gouvernementale.

Page 3

GRANDS LACS

Ouverture de la 7^e réunion des experts du Réseau sur la coopération judiciaire

La septième réunion du Réseau sur la coopération judiciaire pour la Région des Grands Lacs, ouverte hier à Kinshasa, sera suivie par la deuxième réunion des ministres de Justice des Etats membres de la CIRGL, après celle tenue à Nairobi, en 2019, avant la pandémie à covid-19.

La ministre congolaise de la Justice a reconnu que le système judiciaire des Etats de la Région des Grands Lacs se trouve confronté à plusieurs défis quant aux enquêtes et poursuites des criminels sans compter ceux liés au recouvrement des avoirs illicites.

Page 5



La ministre d'Etat Rose Mutombo

KINSHASA

L'Amilka se souvient de la répression des étudiants en 1969

Le 4 juin 1969, les étudiants ont été fauchés par les balles des forces de l'ordre alors qu'ils revendiquaient l'amélioration des conditions académiques. Ces anciens étudiants se sont souvenus de leurs anciens camarades victimes de la répression il y a 53 ans.



L'Amilka se souvient de la répression des étudiants en 1969

L'Amicale des anciens étudiants des Lovaniards et Kasapards (Amilka) a commémoré, le 12 juin à la paroisse catholique Saint-Albert du quartier Macampagne dans la commune de Ngaliema à Kinshasa, en présence de plusieurs invités de marque, les tragiques événements ayant entraîné la mort des plusieurs étudiants de l'Université Lovanium (actuelle Université de Kinshasa - Unikin) 53 ans auparavant. Les survivants de l'impitoyable répression estudiantine, le 4 juin 1969 à Kinshasa, ont donc tenu à se souvenir de leurs amis fauchés ce jour-là.

Dans son mot de circonstance, le président de cette association, Dr Jean-Baptiste Sondji, a salué la mémoire des victimes qui avaient attiré l'attention des autorités pour les réformes académiques. « Les étudiants, dont les revendications reflétaient leur prise de conscience de l'inadéquation entre la formation académique et les besoins du pays, n'ont fait qu'éveiller l'attention des autorités politiques », a-t-il rappelé lors de cette cé-

rémonie. Et il a poursuivi : « Ces autorités ont fini, bon gré mal gré, par se rendre à l'évidence en apportant quelques réformes relatives à la restructuration de l'enseignement supérieur et universitaire, à l'africanisation du personnel académique et administratif et à l'amélioration des conditions de travail en milieu académique et étudiant ». Dr Jean-Baptiste Sondji a également saisi cette occasion pour remercier, au nom de l'Amilka (anciens de l'université de Lubumbashi), ceux qui ont contribué à la réalisation de cette rencontre de commémoration de leurs camarades étudiants à l'époque réprimés. Il y a 53 ans, une dizaine d'étudiants qui manifestaient pour obtenir une réforme de l'enseignement qu'ils jugeaient très colonialiste et exiger de meilleures conditions d'études avaient été tués par balle, abattus de sang froid par les forces de l'ordre à Kinshasa. Les corps de certains d'entre les victimes n'ont jamais été retrouvés jusqu'à ce jour.

Martin Enyimo

COOPÉRATION RDC-BELGIQUE

Le couple royal belge à la découverte du village Katanga

Quatre-vingt-six kilomètres, tel est le trajet parcouru par le roi Philippe et son épouse, la reine Mathilde, de Lubumbashi au village Katanga où ses habitants, excités, attendaient de les voir de leurs propres yeux.



Le couple royal au milieu des enfants du village Katanga

Très joyeux, les habitants de Katanga ont réservé, le 11 juin, un accueil sans pareil à leurs hôtes qui, dès l'entrée, ont eu droit aux chants et danses folkloriques, témoignant ainsi la sympathie et l'affection à l'égard de ceux qui ont honoré leur village. Aussitôt l'accueil terminé, la cheffe du village par intérim, Monica Mayibela, a souhaité en langue swahili la bienvenue au couple royal. Elle a été complétée par un villageois qui, de façon succincte, a fait la genèse de la contrée tout en relevant ses exploits passés ainsi que les difficultés actuelles dues au changement climatique, lequel a occasionné une sécheresse accrue de la terre, causant

plusieurs dégâts suite à la malnutrition. Deux minutes et dix secondes ont suffi au souverain belge pour exhorter les autochtones à lutter et à s'impliquer au quotidien dans la préservation des forêts du Miongo. « Votre contribution à la lutte contre le changement climatique doit nous inspirer tous. La Belgique vous remercie et vous félicite pour vos efforts. Je tiens aussi à saluer l'audace des chefs coutumiers qui ont accepté de se lancer dans cette expérience. Ils ont permis de sanctuariser les forêts situées sur leurs terres », a dit le roi Philippe. La cérémonie a duré tout au plus deux heures et s'est clôturée par une visite guidée de quelques stands par le couple royal, montrant ainsi les différents produits bruts tirés des plantes et arbres des forêts communautaires du village. On a noté la présence du Premier ministre, Sama Lukonde, et du gouverneur du Haut-Katanga, Jacques Kyabula. Appelé le village du cuivre, Katanga existe depuis quatre cents ans. Il a connu au total douze chefs coutumiers dont le plus récent venait de décéder. Un village très accessible du fait qu'il se situe entre deux grandes villes, Lubumbashi et Likasi. Il compte 57 000 habitants majoritairement jeunes.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Duryl Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GESTION DE L'ETAT

Le projet de loi d'habilitation adopté en Conseil des ministres

Le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, conformément à la tradition, a présidé en visioconférence, le 10 juin, la cinquante-septième réunion du Conseil des ministres. Deux textes de loi ont été examinés et adoptés, dont le projet de loi d'habilitation du gouvernement.

Le projet de loi dont la ministre d'Etat, ministre de la Justice et Garde des sceaux, Rose Mutombo, a présenté au Conseil des ministres, est conforme à la Constitution de la République. En effet, l'article 129 de la loi fondamentale offre la possibilité au gouvernement de demander à l'Assemblée nationale ou au Sénat, pour l'exécution urgente de son programme d'action, « l'autorisation de prendre par ordonnances-lois, pendant un délai limité et sur des matières déterminées, des mesures qui sont normalement du domaine de la loi ».

Dans le cas d'espèce, il s'agit pour l'exécutif national d'avoir la possibilité, pendant l'intersession parlementaire, « de prendre des mesures portant sur des matières jugées urgentes ». D'après la ministre d'Etat, ministre de la Justice et Garde des sceaux, ces matières devront porter respectivement sur la prorogation de l'état de siège sur une partie de la République démocratique du Congo ainsi que sur la programmation militaire 2022-2025.

D'autres matières toutes aussi importantes en rapport avec cette loi devraient concerner



Le président Félix-Antoine Tshisekedi présidant un conseil des ministres par visioconférence. DR

la mise en place du cadre légal relatif à la promotion de l'entrepreneuriat et des start-up ;

la mise en place du cadre légal relatif à la promotion de l'artisanat ainsi que la ratification

de certains accords de coopération et de partenariat.

Alain Diasso

COOPÉRATION RDC - BELGIQUE

Le Dr Mukwege a présenté la singulière situation du Kivu au couple royal

La ville de Bukavu a été la dernière étape de la visite officielle en République démocratique du Congo (RDC) du roi Philippe de Belgique et la reine Mathilde. Le couple royal belge est arrivé, le 12 juin, dans le chef-lieu du Sud-Kivu.

La population en lisse a été mobilisée pour accueillir le septième roi des Belges et sa reine, venus spécialement rencontrer leur ami, le Dr Denis Mukwege, directeur de l'Hôpital de Panzi. Le couple royal, accompagné des membres du gouvernement congolais, a été présenté au staff de l'hôpital avant d'effectuer une visite dans les pavillons des victimes des violences sexuelles. La reine Mathilde -qui apporte son soutien important à « l'homme qui répare les femmes »- a rencontré ces femmes victimes, chacune de manière particulière, des violences sexuelles dans cette partie du pays en proie à des conflits et d'autres formes d'insécurité. Elle a exprimé sa compassion aux survivantes et leur a exhorté au courage. Le couple royal a également palpé du doigt les réalités de la Fondation Panzi où le roi a eu un tête-à-tête avec le Dr Denis Mukwege.

« Je suis très heureux de vous accueillir ici à Panzi après l'honneur que vous m'avez fait en me recevant au Palais de Laeken, le samedi 5 mars dernier. A l'occasion, vous m'avez promis de visiter les survivantes des violences sexuelles que nous prenons en charge ici à l'hôpital et à la Fondation Panzi. C'est désormais chose faite et elles me chargent de vous en remercier par ma voix », a dit le Dr Mukwege au couple royal.

Denis Mukwege a fait remarquer que « de nombreux pays ont une représentation diplomatique et des intérêts



Le couple royal belge en visite guidée par le Dr Denis Mukwege à l'hôpital de Panzi ainsi qu'à la Fondation du même nom, à Bukavu

économiques en RDC, mais peu comprennent en profondeur ce qu'il s'y passe. Force est de constater que notre histoire commune et la connaissance de la région des Grands Lacs par les Belges créent une relation singulière et unique qui engendre, dans le chef de la Belgique, une responsabilité, elle aussi, particulière et unique ». Il a souligné la singularité de la visite du couple royal belge à Bukavu, dans une région du Kivu meurtrie par quasiment trente ans de conflits aux conséquences humanitaires désastreuses, des millions de morts, de déplacés et de femmes violées.

Cette visite du couple royal, a-t-il dit, témoigne de son « humanisme et empathie avec celles et ceux qui ont le plus souffert, notamment les victimes de la violence sexuelle liée aux conflits et envoie un message très apprécié de solidarité avec les femmes, les survivants et les

communautés affectées par la barbarie humaine ».

Rapport Mapping, M23 indexé...

Le Prix Nobel de la paix et Prix international roi Baudouin a su trouver des mots justes pour parler de l'état de ces victimes et évoquer le fameux rapport Mapping. « Ces femmes portent au plus profond de leur intimité les stigmates des guerres atroces et d'insupportables souffrances endurées par notre population depuis trois décennies. Les crimes commis dans ce pays ont un nom : ils ont été répertoriés depuis plus de onze ans dans le rapport Mapping des Nations unies comme crimes de guerre, crimes contre l'humanité, voire crimes de génocide. Malgré leur extrême gravité, à ce jour, ils restent cyniquement impunis », a regretté le Dr Denis Mukwege.

Il n'a pas manqué de pointer du doigt le groupe rebelle M23

appuyé par le Rwanda. « C'est bien cette impunité garantie aux auteurs qui nourrit le cycle des violences dans cette région et les multiples agressions dont est victime notre pays. La plus récente, qui se déroule encore sous nos yeux, est celle du groupe M23 dont le soutien du Rwanda est connu de tous depuis des décennies », a-t-il fait savoir. Il a fustigé l'impunité contre les crimes commis en RDC, source de la répétition des atrocités. Aussi a-t-il rappelé son plaidoyer pour « la mise en œuvre d'une stratégie nationale holistique de justice transitionnelle incluant des mécanismes judiciaires et non judiciaires qui sont complémentaires, et tenant compte de la dimension régionale dans les conflits qui ont ravagé le pays et l'implication des pays voisins qui continuent d'agresser et de déstabiliser les provinces de l'est de notre pays pour le piller ».

Le passé colonial...

Denis Mukwege a aussi évoqué les récents efforts faits par les autorités belges pour la lumière sur l'impact du colonialisme au Congo, saluant la mise en place d'une commission spéciale chargée d'examiner l'Etat indépendant du Congo et le passé colonial de la Belgique, ses conséquences et les suites qu'il convient d'y réserver. « Ce travail est nécessaire car une relation d'amitié fondée sur le respect mutuel et l'égalité doit être sans tabous ni zones d'ombre et il est important de connaître le passé pour construire le futur... », a-t-il affirmé.

Il a conclu son discours par une demande de prise de conscience internationale sur la tragédie qui se déroule au Kivu. « ... Votre présence ici, dans la province du Sud Kivu, où chaque famille a été endeuillée et traumatisée par la guerre et la violence, a vocation à briser le climat d'indifférence dans lequel la tragédie congolaise est trop souvent reléguée. Nous aspirons à ce que votre visite contribue à une prise de conscience par l'opinion publique belge, européenne et internationale, de la gravité de la situation que traverse la population congolaise à l'est du Congo, et la femme particulièrement, depuis des générations, et de l'impératif de briser sans plus tarder la spirale infernale de la violence et de l'impunité. Sauver une femme, c'est sauver toute une nation », a dit le Dr Denis Mukwege.

Martin Engimo

CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE DE KAKOBOLA

La fin des travaux annoncée d'ici à avril 2023

Les villes de Kikwit, Gungu et Idiofa devraient être effectivement alimentées en électricité produite par la centrale de Kakobola, dans plus ou moins dix mois.

Une lueur d'espoir pour les habitants des villes de Kikwit, Gungu et Idiofa, dans le Kwilu. Le projet de la construction de la centrale hydroélectrique de Kakobola, récemment relancé, bénéficie d'une attention particulière au sommet de l'Etat. Le président de la République, Félix -Antoine Tshisekedi, et le gouvernement ont décidé de faire avancer le dossier pour résoudre définitivement l'épineux problème d'électricité dans cette partie du pays. Selon le compte rendu de la cinquante-septième réunion du Conseil des ministres, les trois villes devraient être effectivement alimentées en électricité produite par la centrale de Kakobola avant la fin du mois d'avril 2023. Pour concrétiser cet engagement, plusieurs actes importants ont été posés tant au sommet de l'Etat que

dans les différents ministères concernés par ce dossier. Le premier acte a été accompli au niveau de la présidence avec les efforts consentis dans le sens de la relance de la coopération entre la République démocratique du Congo et l'Inde en vue de finaliser les travaux de construction de la centrale hydroélectrique de Kakobola. Une mission diligentée par le chef de l'Etat en Inde a pu obtenir du gouvernement de ce pays le règlement heureux du dossier de la construction des lignes et réseaux de distribution de la centrale. Le deuxième acte concerne la volonté affichée du gouvernement pour le financement des travaux restants. A cet effet, le ministre des Finances a été instruit de débloquer les fonds nécessaires correspondant à la contrepartie de la République



La centrale hydroélectrique de Kakobola dans la province du Kwilu

démocratique du Congo à ce projet et à examiner, avec tous ses services, les possibilités d'accorder toutes les facilités au contractant indien.

Enfin, le ministre des Ressources hydrauliques et Electricité a été chargé d'inspecter et d'évaluer l'état d'avancement des travaux de construc-

tion de la centrale de Kakobola et d'en assurer un suivi efficace pour leur achèvement dans le délai annoncé.

Jeannot Kayuba

DIAGNOSTIC ET TRAITEMENT DU VIH PÉDIATRIQUE

Evaluation de l'engagement des leaders religieux par Caritas Internationalis

Un atelier organisé récemment par Caritas Internationalis au centre d'accueil Caritas, à Kinshasa/Gombe, a réuni la conseillère VIH/sida à la Caritas Internationalis, un consultant-évaluateur externe du projet Grail/Onusida et les représentants des Caritas nationales de la République démocratique du Congo (RDC), de la Côte-d'Ivoire et du Nigeria.

Les participants ont évalué, au cours de l'atelier, le projet Grail (Galvanizing Religious Actors for Better Identification and Linkage to Pediatric HIV) pour la RDC, la Côte-d'Ivoire et le Nigeria. Ils ont aussi fait une revue des propositions pour la pré-conférence et la conférence internationale sur le VIH/sida. Il a été aussi question pour eux de mettre en exergue la visibilité du projet de Caritas Internationalis et de ressortir les orientations pour la confection d'un modèle de manuel de formation.

Au terme de cet atelier, il a été formulé des recommandations pour la réussite du projet Grail, tout en comptant sur l'efficacité de la communication dans la transmis-



Une vue des participants à l'atelier

sion des messages. Il s'agit notamment de faire la séparation entre les données de la campagne et celles des activi-

tés routinières lors de la collecte des données ; d'utiliser ces données pour soutenir les efforts de plaidoyer pour la

disponibilité des intrants VIH ; de rechercher d'autres partenaires pour le soutien complémentaire au projet Grail. En outre, il a été aussi recommandé de saisir toutes les opportunités de rassemblement pour les activités de sensibilisation au VIH pédiatrique ; de renforcer l'implication des leaders religieux et leur collaboration dans la mise en œuvre dudit projet ; de pé-

renniser ses actions pour une exécution à long terme ; de collecter les données d'autres maladies de l'enfance en annexe pour les recherches et plaidoyers futurs.

La clôture de cet atelier a été présidée par le secrétaire exécutif de la Caritas Congo, Boniface Nakwagelewi ata Deagbo qui a félicité les participants pour leur assiduité aux travaux. Il a, par ailleurs, remercié les organisateurs pour le choix porté à sa structure afin d'accueillir cette session, indiquant que son institution est « une organisation apprenante ». Pour ce faire, a-t-il dit, on s'évalue afin de consolider les points positifs et faire des points négatifs un plan d'amélioration. Boniface Nakwagelewi ata Deagbo a ensuite indiqué que le projet Grail s'inscrit dans la vision de la Caritas, avec son « option préférentielle pour les pauvres », les gens mis à l'écart, les marginalisés, les oubliés, tout comme les enfants souffrant du sida.

Blandine Lusimana

Les participants ont évalué, au cours de l'atelier, le projet Grail (Galvanizing Religious Actors for Better Identification and Linkage to Pediatric HIV) pour la RDC, la Côte-d'Ivoire et le Nigeria. Ils ont aussi fait une revue des propositions pour la pré-conférence et la conférence internationale sur le VIH/sida. Il a été aussi question pour eux de mettre en exergue la visibilité du projet de Caritas Internationalis et de ressortir les orientations pour la confection d'un modèle de manuel de formation.

GRANDS LACS

La 7^e réunion des experts du réseau sur la coopération judiciaire ouverte à Kinshasa

Organisée par le ministère de la Justice, en collaboration avec le secrétariat exécutif de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), la septième réunion du Réseau sur la coopération judiciaire pour cet espace s'est ouverte le 13 juin, dans la capitale de la République démocratique du Congo (RDC). Elle sera suivie de la deuxième réunion des ministres de la Justice des États membres de la CIRGL, après celle tenue à Nairobi, au Kenya, en 2019, avant la pandémie à covid-19.

La ministre d'Etat chargée de la Justice et Garde des sceaux, Rose Mutombo, a indiqué dans sa déclaration de circonstance que le terrorisme, l'extrémisme violent, le blanchiment des capitaux, la traite et le trafic d'êtres humains, des stupéfiants et des armes, les violences sexuelles et celles ayant pour base le genre, l'exploitation illégale des ressources naturelles, les crimes environnementaux et la cybercriminalité sont des crimes internationaux les plus graves auxquels la Région des Grands Lacs est confrontée.

Elle a, en outre, rappelé que la RDC occupe une position géostratégique au cœur de l'Afrique centrale et orientale ainsi que dans la Région des Grands Lacs. Son étendue géographique, ses innombrables ressources naturelles non seulement du sol et du sous-sol mais aussi sa faune, sa flore et sa grande forêt font l'objet de convoitise des groupes criminels organisés.

Rose Mutombo a reconnu que le système judiciaire des États de cette région se trouve confronté à plusieurs défis quant aux enquêtes et poursuites des criminels sans compter ceux liés au recouvrement des avoirs illicites.

« Il est évident qu'aucun pays, si puissant et organisé soit-il, ne peut à lui seul combattre avec succès tous ces crimes. C'est pourquoi il est impérieux que les États de la sous-région mutualisent leurs efforts dans le cadre de la coopération judiciaire régionale afin d'anéantir cette industrie criminelle qui gangrène notre région en privant



La ministre d'Etat Rose Mutombo

les différents groupes criminels de leurs moyens d'action. A cet effet, le partage des informations et le renforcement des capacités des organes de poursuite sont nécessaires », a assuré la ministre d'Etat. Elle reste convaincue que les participants à cette réunion vont non seulement saisir cette opportunité pour développer des stratégies communes pour faire face aux défis communs, mais aussi partager les expériences et les bonnes pratiques. « C'est à vous qu'il incombe la responsabilité de proposer des outils et des stratégies à vos ministres respectifs que nous sommes, nous qui avons constitutionnellement reçu la charge de concevoir

et de définir la politique criminelle de nos États que les autorités des poursuites sont appelées à appliquer. Ces outils et stratégies devront permettre de répondre efficacement aux défis d'enquêtes, d'arrestations, de poursuites, de jugement des auteurs, de confiscation et de recouvrement des avoirs criminels et des produits du crime », a-t-elle indiqué aux participants.

Pour sa part, le secrétaire exécutif de la CIRGL a indiqué que la réunion de Kinshasa offre une plate-forme pour, entre autres, chercher à harmoniser les législations nationales avec les protocoles de cette organisation sous-régionale et avec les Nations unies, afin de faciliter la coopération internationale en matière pénale, notamment dans les domaines de l'entraide judiciaire et de l'extradition. Joao Samuel Caholo a souligné qu'il sera question de présenter des propositions concrètes qui permettraient à la Cour judiciaire des Grands Lacs de mener à bien son mandat et aux procureurs de la région de coopérer dans la lutte contre la criminalité transfrontalière.

Aussi a-t-il poursuivi, cette septième réunion est une occasion pour promouvoir davantage les droits des femmes, notamment en adoptant, ratifiant et nationalisant les

normes internationales et régionales visant à mettre fin à la discrimination et à la violence à leur égard, la mise en œuvre du protocole de la CIRGL sur la prévention et la répression des violences sexuelles à l'égard des femmes et des enfants.

Joao Samuel Caholo a invité les experts à se concentrer sur les engagements prioritaires du Réseau de coopération judiciaire des Grands Lacs. « En tant qu'experts régionaux, vous êtes appelés à prendre les mesures décisives nécessaires pour promouvoir et mettre en œuvre des politiques, stratégies et des programmes efficaces en matière de justice transitionnelle et pour améliorer la mise en œuvre des mesures pour faciliter et élargir l'accès à la justice pour les groupes les plus vulnérables de la région », a-t-il laissé entendre.

Notons qu'au cours de cette réunion, il s'agira d'évaluer le progrès accompli dans le traitement des cas de criminalité transfrontalière et la marche à suivre pour relever les défis qui subsistent, en accordant une attention particulière aux cas prioritaires et finaliser les préparatifs de la réunion ministérielle régionale sur le renforcement de la coopération judiciaire, en produisant une liste définitive de mesures concrètes destinées à la renforcer. Il sera aussi question de s'accorder sur un modèle des lignes directrices en matière d'entraide judiciaire dans les affaires pénales utilisables pour leur application au niveau national.

Blandine Lusimana

LINAFOOT/LIGUE 1

DCMP bute sur Tshinkunku, Bazano terrasse Renaissance

Les matchs de la 27^e édition du championnat de la Ligue nationale de football -Ligue 1- se jouent sans ciller depuis la reprise de la compétition après une interruption de trois mois. Lubumbashi a abrité deux matchs le dimanche, Tshinkunku contre DCMP, Bazano face à Renaissance du Congo.

Le dimanche 12 juin au stade Frédéric Kibassa de Lubumbashi, l'US Tshinkunku de Kananga (qui joue ses matchs à domicile dans le chef-lieu du Haut Katanga) a tenu tête à un cadreur du football national. Promu cette saison dans l'élite du football, le club de l'ex-Kasai occidental a contraint le Daring Club Motema Pembe de Kinshasa (DCMP) à une égalité de zéro but partout. C'était une rencontre comptant pour la 16^e journée.

Ce résultat d'égalité n'est de bonne augure pour le club vert et blanc de Kinshasa, battu au match précédent par la Jeunesse sportive Groupe Bazano de Lubumbashi par zéro but à un. Dcnp s'éloigne d'une troisième place qualificative pour la compétition africaine, et se retrouve à la 7^e position au classement provisoire avec 29 points. Tshinkunku pour sa part est 17^e au classement avec 14 points.

La bonne opération du week-end est sans conteste à mettre à l'actif de la Jeunesse Sportive Groupe Bazano. Après avoir battu Dcnp et Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi, l'équipe entraînée depuis peu par le technicien congolais Andy Magloire Mfutula s'est imposé, ce même dimanche au stade Frédéric-Ki-



La JS Groupe Bazano a aligné trois victoires consécutives depuis la reprise du 27^e championnat

bassa-Maliba de Lubumbashi, face au FC Renaissance du Congo de Kinshasa, par trois buts à un. C'est la troisième victoire consécutive des Lumpas qui ont ouvert la marque par Sammy Ahoka dès la 5^e minute, concrétisant une belle entame de la partie. Le même Sammy Ahoka est revenu à la charge pour le deuxième but sur penalty à la 14^e minute. Avec une avance de deux buts dès le premier quart d'heure de jeu, la JS Groupe Bazano est également pris un ascendant psychologique sur le club orange de la capitale. Le troisième des joueurs d'Andy Magloire Mfutula est l'œuvre de David Mukonkole à

la 78^e minute, avant que Mambote Batshi n'ait sauvé l'honneur dans les temps additionnels de la partie. Avec trois succès d'affilée, la Jeunesse Sportive Groupe Bazano se retrouve à la 8^e position avec 28 points, alors que Renaissance est 15^e avec 15 points en 17 rencontres.

Dauphin Noir et Sanga Balende : 1-1
Au stade de l'Unité de Goma, Sa Majesté Sanga Balende affrontait le club local d'AS Dauphin Noir. Après quatre défaites successives, le club de Mbuji-Mayi avait besoin d'une victoire pour se requinquer le moral. Mais l'équipe coachée peu par Dauda Lupembe a été astreint à un résul-

tat d'égalité d'un but partout. Les Anges et Saints du Kasai oriental ont marqué à la 14^e minute par Matafadi Manzewu sur un centre de Kabeya Mulunda, comme pour se mettre dans la voie du succès. Mais les Montagnards de Goma ont mis la pression sur leur adversaire, jusqu'à obtenir l'égalisation à l'heure de jeu, par le buteur Tity Mambuma. Dauphin Noir est 9^e au classement avec 23 points, assez loin devant Sanga Balende qui est 16^e avec 16 points gagnés, à deux points de la zone de relégation.

L'on apprend que le match des extrêmes entre le leader du championnat Tout-Puissant Mazembe et la lanterne rouge Racing Club de Kinshasa (RCK), prévu le mardi 14 juin 2022 au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, a été une fois de plus reporté. Le communiqué de la Linafoot dit ceci à ce sujet : «Étant donné que les Léopards locaux partis pour l'Algérie ne sont pas encore rentrés dans leurs clubs, le match TP Mazembe vs RCK prévu mardi 14 juin au stade Mazembe, n'aura pas lieu. Il est remis à une date ultérieure ». Mazembe a laissé partir en sélection une bonne frange de ses joueurs.

Martin Engimo

AFRIQUE

Un record de 83 milliards de dollars des flux d'investissement en 2021

L'année dernière, les investissements directs étrangers (IDE) vers les pays africains ont atteint un niveau record de 83 milliards de dollars, selon le dernier rapport 2022 sur l'investissement dans le monde de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced).

Le montant annoncé représente plus du double du total enregistré en 2020, alors que la pandémie de covid-19 a pesé sur les flux d'investissement vers le continent. Malgré cette forte croissance, ces flux n'ont représenté que 5,2% des IDE mondiaux, contre 4,1% en 2020. La plupart des pays d'Afrique ont connu une hausse modérée des IDE en 2021. « Si nous excluons cette transaction, l'augmentation des flux d'IDE vers l'Afrique, tout en restant positive, serait plus conforme à ce que nous avons observé dans d'autres régions en développement », a déclaré le directeur de l'investissement et des entreprises de la Cnuced, James Zhan. L'Afrique australe, l'Afrique de l'est et l'Afrique de l'ouest ont vu leurs flux d'investissement augmenter, ceux destinés à l'Afrique centrale sont restés stables, alors que l'Afrique du nord a enregistré une baisse. Selon la Cnuced, les plus gros détenteurs d'actifs étrangers en Afrique sont restés européens, avec en tête le Royaume-Uni (65 milliards de dollars) et la France (60 milliards de dollars).

Les IDE vers l'Afrique australe ont décuplé

Les IDE vers l'Afrique australe ont décuplé pour atteindre 42 milliards de dollars. Une augmentation due principalement à une reconfiguration d'entreprise en Afrique du Sud. Parmi les nouveaux projets annoncés, le rapport cite un financement de projet d'énergie propre (4,6 milliards de dollars) de la société britannique Hive Energy et un projet d'investissement d'un milliard de dollars de la société américaine Vantage Data Centers pour la construction de son premier campus africain. Les flux d'investissement vers le Mozambique ont augmenté de 68% pour atteindre 5,1 milliards de dollars dus à des nouveaux projets d'investissement, dont celui de la société britannique Globeleq Generation de construire des centrales électriques (2 milliards de dollars). Par contre, les flux d'investissement vers la Zambie sont restés négatifs (-457 millions de dollars,) à cause principalement de la cession d'une mine de cuivre de 1,5 milliard de dollars par la société suisse Glencore à la société ZCCM Investments Holdings.

Des augmentations enregistrées en Afrique de l'ouest et de l'est

Le Nigeria, premier bénéficiaire d'IDE en Afrique de l'ouest, a vu ses flux doubler (+4,8 milliards de dollars), en raison d'une reprise des investissements dans les secteurs du pétrole et du gaz. Les opérations de financement ont bondi à 7 milliards de dollars, grâce au projet de construction d'un complexe industriel dans le port d'Esquivos (2,9 milliards de dollars). Les projets dans les industries extractives ont contribué à faire grimper les IDE au Ghana (2,6 milliards de dollars), soit une augmentation de 39% par rapport à 2020. Le Sénégal a également connu une augmentation de 21% des IDE (2,2 milliards de dollars), soit une hausse de 27% des projets d'investissements nouveaux. Les flux d'investissements vers l'Afrique de l'est ont augmenté de 35% (8,2 milliards de dollars). L'Éthiopie, plaque tournante centrale de l'initiative chinoise «Belt and Road», a vu les flux d'IDE augmenter de 79% (4,3 milliards de dollars en 2021). Quatre annonces de financement de projets sur cinq dans le pays

concernent les énergies renouvelables. D'autres augmentations ont été signalées par l'Ouganda (31% à 1,1 milliard de dollars) et la Tanzanie (35% à 922 millions de dollars).

Les IDE d'Afrique centrale stables

Les IDE d'Afrique centrale sont restés stables (9,4 milliards de dollars), selon le rapport. Ceux à destination de la République démocratique du Congo ont augmenté de 14% pour atteindre 1,9 milliard de dollars, les tendances d'investissement restant positives en raison des flux vers les champs pétroliers offshore et les mines. Par contre, les flux d'investissement vers le Congo ont diminué de 8% pour atteindre 3,7 milliards de dollars, mais deux opérations internationales de financement de projets ont été annoncées. La plus importante concerne la construction d'une installation pétrolière pour 166 millions de dollars.

L'Égypte, deuxième plus grand bénéficiaire d'IDE du continent Les IDE vers l'Afrique du nord ont diminué de 5% pour atteindre 9,3 milliards de dollars en 2021. Les flux d'investissement vers le Maroc ont aug-

menté de 52% pour atteindre 2,2 milliards de dollars en 2021, tandis que l'Égypte a vu ses IDE baisser de 12% pour atteindre 5,1 milliards de dollars. Malgré cette baisse, l'Égypte est le deuxième plus grand bénéficiaire d'IDE en Afrique. Les promesses des États du golfe d'investir environ 22 milliards de dollars dans divers secteurs économiques dans ce pays pourraient stimuler les IDE à l'avenir.

Augmentation des projets dans les énergies renouvelables

Malgré la tendance globalement positive des IDE, les annonces de projets nouveaux sont restées faibles (39 milliards de dollars), par rapport aux 32 milliards de dollars enregistrés en 2020, et bien en dessous des 77 milliards de dollars de 2019. « A long terme, le continent africain présente un grand potentiel pour attirer les investissements internationaux dans les économies verte et bleue, ainsi que dans les infrastructures. Le défi consiste à améliorer encore le climat des affaires et à renforcer la capacité de l'Afrique à absorber ces investissements durables », a souligné James Zhan.

Noël Ndong

MALI

La force Barkhane va transférer la base avancée de Ménaka aux FAMA

Le colonel Tassel, l'actuel chef du groupe européen de forces spéciales « Takuba », qui relève de Barkhane, a reçu le colonel malien Bagayoko pour « l'état des lieux de la BOA [Base opérationnelle avancée] de Ménaka », a indiqué l'état-major des armées [EMA].

« Le désengagement de la force Barkhane s'effectue en bon ordre, en sécurité et de manière maîtrisée », a assuré le colonel Bagayoko. Le transfert de cette base avancée aux Forces armées maliennes (FAMA) ne devrait plus tarder [ce qui pourrait donner lieu à une nouvelle tentative d'attaque informationnelle contre les militaires français, comme après celle de Gossi]. Pour rappel, conséquence du recours de la junte malienne au groupe paramilitaire russe Wagner, le président français, Emmanuel Macron, avait annoncé, en février, la « réarticulation » des forces françaises au Sahel et leur désengagement du Mali. Emmanuel Macron avait estimé que le retrait de Barkhane prendrait entre quatre et six

mois, compte tenu de la complexité d'un tel retrait d'un point de vue logistique, avec le risque d'attaques contre les convois et la perspective de la saison des pluies, qui commence généralement fin juin. Alors que le Mali a dénoncé les accords de défense conclus avec la France, ce qui empêche désormais tout soutien français aux FAMA, la région de Ménaka est actuellement sous la pression de l'État islamique au grand Sahara qui, ces dernières semaines, y a multiplié les exactions contre les civils -entre 250 et 500 tués, selon diverses estimations.

Le chef civil de la Mission des Nations unies au Mali, El-Ghassim Wane, a fait part de sa préoccupation au sujet de la situation sécuritaire dans la région

de Ménaka, et a annoncé des « mesures » adaptées, notamment l'intensification des patrouilles de casques bleus dans la ville et ses environs. Dans un rapport remis au Conseil de sécurité, le chef de l'ONU, Antonio Guterres, a estimé que le retrait de Barkhane du Mali allait « probablement créer un vide dans certaines régions, qui risquent d'être exploitées par des groupes terroristes armés », alors que la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali s'est récemment alarmée de la hausse « exponentielle » des exactions commises contre les civils tant par les FAMA et les forces de sécurité privée Wagner que des organisations jihadistes.

N.Nd.

DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

Environ cent cinquante experts économiques et chefs d'État africains attendus à Abidjan

La ville capitale de la Côte d'Ivoire accueille, le 13 juin, l'Africa CEO Forum, également dénommé, « le Davos Africain », qui connaîtra la participation active de plusieurs chefs d'État et d'experts œuvrant dans le secteur économique.

La rencontre de haut niveau intervient deux ans après la dernière qui s'est déroulée en présentiel à Kigali, au Rwanda. Elle permettra aux participants d'échanger sur l'avenir économique de l'Afrique ainsi que sur les stratégies à mettre sur pied afin de donner au continent les opportunités d'investissement. En effet, le continent est confronté à une inflation galopante qui inquiète ses dirigeants, parce que faisant face à une crise alimentaire à grande échelle. Selon les organisateurs, parmi les chefs d'État attendus, figurent le Sénégalais Macky Sall, le Mauritanien Mohamed Cheikh el-Ghazouani et le Nigérien Mohamed Bazoum.

« Ce sommet intervient dans un contexte de crises successives. Les temps les plus douloureux de la pandémie s'éloignent pour laisser place à la reprise économique. Mais, un nouveau nuage menaçant se pointe à l'horizon de la croissance économique, notamment l'inflation et la crise alimentaire. Ceci, à cause de la grande dépendance vis-à-vis du reste du monde. La guerre en Ukraine en est l'exemple », ont précisé les organisateurs. Ils ont ajouté qu'un mois après la COP 15 sur la désertification et la dégradation des terres qui s'est tenue dernièrement à Abidjan, les participants à l'Africa CEO Forum seront aussi jugés sur leurs capacités à proposer des solutions de développement qui respectent l'environnement.

« Au terme de cette réunion, les responsables africains, les acteurs économiques mettront en place des stratégies pouvant raviver durablement la croissance de l'économie du continent. Mais, la tendance est aux partenariats publics-privés. Un système d'organisation mis en avant par les institutions financières internationales », ont-ils conclu.

Rock Ngassakys

LÉGISLATIVES ET LOCALES

Plus de 1 700 femmes candidates formées

Le ministère en charge des questions des femmes a lancé, le 11 juin à Brazzaville, la formation de plus de 1700 femmes candidates aux élections législatives et locales des 4 et 10 juillet prochains, à travers les douze départements du pays.

S'inscrivant dans le cadre du programme d'accompagnement des femmes en politique, la série de formations qui s'est poursuivie le 13 juin à Pointe-Noire, pour la partie sud, et à Owando, pour la partie septentrionale du pays, est organisée en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Le but visé est d'amener les femmes à briser les barrières et à valoriser leur leadership.

La formation a pour base, entre autres, les questions de communication politique. La communication est, d'après les formateurs, un maillon essentiel concernant une campagne électorale, d'autant plus qu'en politique il faut bien communiquer. D'où la nécessité d'inculquer aux femmes candidates des notions telles que la rédaction des discours et messages lors des campagnes ; la manière de se tenir et de s'habiller parce que sur le plan comportemental et dans l'expression non verbale, le vestimentaire est important. « Les femmes ont besoin d'un accompagnement profond parce qu'elles sont souvent marginalisées du fait qu'elles ont peur de l'inconnu, elles ne savent pas à quel saint se vouer lorsqu'elles se lancent dans le champ poli-

tique parce que c'est un champ de loups. Il s'agira de leur donner des outils qui leur permettent d'affronter ce milieu qui n'est pas facile », a expliqué Clarence Yongo du Cameroun, experte en communication politique. Le représentant résident du Pnud en République du Congo, Maleye Diop, a rappelé que la prise en compte des questions liées au genre et la participation des femmes à la vie politique sont des conditions sine qua non du développement démocratique et contribuent à la bonne gouvernance. L'absence des femmes aux postes les plus élevés du service public ne favorise pas le développement. D'où la nécessité de créer et de pérenniser un environnement favorable aux processus politiques qui renforcent la participation et l'émancipation des femmes. « Pour la République du Congo, il s'agit de remettre dans ses droits la partie de sa population la plus importante, à savoir les femmes qui représentent 52%. Plusieurs obstacles limitent encore l'accès des femmes aux fonctions électives », a-t-il rappelé.

Avoir davantage des femmes dirigeantes et leaders



Selon lui, lors de l'établissement des listes des candidatures de leurs membres aux différentes élections, les partis politiques n'alignent pas les femmes de manière équitable. Elles-mêmes font preuve de beaucoup de faiblesses dans le domaine des techniques de préparation et de conduite des campagnes électorales pour se faire élire. Se félicitant de la participation des candidates de toutes les familles politiques à cette formation, Maleye Diop a indiqué que cela est un gage de la démocratie participative et inclusive qui repose sur l'expression plurielle nécessaire à la vitalité de la démocratie au Congo.

Lançant la formation, la ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au

développement, Inès Nefer Bertille Ingani, a salué le militantisme et l'engagement des candidates à braver les obstacles limitant leur accès à cette initiative, la première à avoir une envergure nationale. Représentant près de 51% des personnes inscrites sur les listes électorales, le pourcentage des femmes à l'Assemblée nationale est de 11,25% ; 18,08% dans les conseils départementaux et 20,83% dans les conseils municipaux. Ceci malgré l'article 17 de la Constitution et les dispositions de la loi électorale qui prescrivent la parité aux postes électifs.

Citant certains obstacles auxquels les femmes font face en politique, elle a souligné la nécessité d'avoir des épaules solides et de se doter d'une organisation à

Les officiels posant avec les candidates/Adiac toute épreuve pour mener à fond les différents combats. « En effet, les onze formateurs identifiés vont vous donner des outils nécessaires pour votre ascension en politique ; l'exercice quotidien du pouvoir transcende la vie politique ; il donne une énergie démesurée... Notre objectif est de vous rappeler que les succès les plus éclatants sont souvent précédés des échecs. Le gouvernement a ainsi l'objectif d'avoir davantage des femmes dirigeantes ; plus de femmes leaders ; plus de femmes qui s'arriment à la République du Congo et qui la portent vers le haut ; plus de femmes qui feront bouger le monde », a souhaité Inès Nefer Bertille Ingani.

Parfait Wilfried Douniama

AFFAIRES

L'ACPCE s'engage à réduire les délais de création d'une entreprise

Après plus de cinq années d'hibernation, les membres du comité de direction de l'Agence congolaise pour la création des entreprises (ACPCE) se sont réunis, le 13 juin à Brazzaville, en session inaugurale, sous la présidence de Gervais Bouiti-Viaudo. La structure se fixe l'objectif de parvenir à la création d'une entreprise dans un délai de 48 heures.

« Cette session inaugurale a eu pour avantage de légiférer sur les propositions faites visant à améliorer le climat des affaires. A ce stade nous pouvons dire que l'ACPCE a fait sa part, il revient maintenant aux autorités de prendre le relais pour l'application des textes en matière de création et simplification d'entreprise », a indiqué le directeur général de ladite structure, Dieu-Merci Emeriand Kibangou. En effet, selon Gervais Bouiti-Viaudo, les conclusions prises pendant cette session permettront d'accompagner l'ACPCE dans son objectif de parvenir à la création de l'entreprise en deux jours pour se conformer au délai prescrit par le chef de l'Etat. « Nous allons nous acheminer vers la possibilité de constituer une entreprise en moins de 48h conformément aux délais requis. Il nous faut tenir ces délais parce qu'aujourd'hui avec la dématérialisation des procédures il va être absolument possible de faire en sorte qu'une



entreprise puisse être créée très rapidement. Les dispositions

sont déjà prises et aujourd'hui nous sommes techniquement en

Les membres du Comité de direction de l'ACPCE/Adiac mesure de pouvoir le faire dans un délai vraiment raisonnable

», a-t-il expliqué.

Et d'ajouter : « Nous n'avons pas besoin d'argent pour cela mais nous avons les hommes qui peuvent contribuer à relever ce défi et ce, avec la réorganisation qui vient d'être mise en place. » Gervais Bouiti-Viaudo a, par la même occasion, invité les potentiels créateurs d'entreprises à se rapprocher de la structure pour une aide de création rapide d'entreprise ainsi qu'une orientation et conseil sur la forme juridique qui convient le mieux à leurs attentes, demandes et situations.

Créée par la loi n°16-2017 du 30 mars 2017, l'Agence congolaise pour la création des entreprises est placée sous la tutelle du ministère chargé des Petites et Moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel. Elle a été mise en place afin d'aider à la création d'entreprise et compte cinq administrations partenaires présentes au sein de sa structure en vue de faciliter la création des entreprises.

Gloria Imelda Lossele

« Nous n'avons pas besoin d'argent pour cela mais nous avons les hommes qui peuvent contribuer à relever ce défi et ce, avec la réorganisation qui vient d'être mise en place. »

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Trois nouveaux docteurs soutiennent leurs thèses en sociologie

Jean Claude Mboundou, Wilfrid Davy Bikinda et Xavier Gbomande Ndagou Dimanche ont soutenu avec brio, la semaine dernière, à Brazzaville, leurs thèses de doctorat, respectivement en sociologie de la santé, sociologie de l'éducation et puis en sociologie du développement.

En présence des amis et connaissances, les trois impétrants ont défendu avec éloquence et cohérence leurs thèses respectives et obtenu l'approbation des membres des jurys.

Si Jean Claude Mboundou a abordé la « problématique de garde-malade et gestion des ressources humaines au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) », Wilfrid Davy Bikinda, pour sa part, a développé la question des « Conditions de vie et mini-entrepreneuriat des étudiants en République du Congo ». De son côté, Xavier Gbomande Ndagou Dimanche a planché sur « La problématique d'insertion socio-professionnelle des femmes réfugiées centrafricaines par le HCR au Congo : cas de Brazzaville, Pointe-Noire et Bétou ».

Jean Claude Mboundou a expliqué que la gestion du malade dans l'univers hospitalier implique non seulement le personnel soignant mais aussi d'autres acteurs sociaux encore moins

connus des gestionnaires des structures hospitalières. Parmi ces acteurs, l'impétrant pense qu'il y a des gardes-malades. « Cependant, au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, en République du Congo, les gardes-malades sont constitués des parents, amis et connaissances dont la représentation est importante dans cet univers hospitalier. Cette représentation aussi remarquable, soit-elle, interpelle plus d'un observateur sur les raisons à l'origine de cette présence », a-t-il fait savoir.

Pour sa part, Wilfrid Davy Bikinda a soutenu que l'occupation d'un travail rémunéré pendant les études fait maintenant partie de la réalité de nombreux étudiants à Brazzaville. « La nécessité de lutter contre la précarité oblige les étudiants à développer le sens de l'initiative et de l'effort dans les activités de survie », a-t-il indiqué. Xavier Gbomande Ndagou Dimanche explique, dans son travail, que plusieurs régions à



De gauche à droite, Xavier Gbomande, Jean Claude Mboundou et Wilfrid Bikinda/Adiac

travers le monde connaissent depuis des décennies des soubresauts militaro-politiques et autres calamités occasionnant le déplacement massif de la population en quête d'asile. Il a indiqué que les femmes sont souvent les premières victimes de ces crises et pour le cas de la Centrafrique,

elles sont installées dans plusieurs villes et villages du Congo, notamment à Betou, dans la Likouala; à Brazzaville, la capitale du pays, ainsi qu'à Pointe-Noire, capitale économique.

Des études appréciées des jurys qui les ont ainsi validées au regard de la prestation des

impétrants. Ainsi, Jean Claude Mboundou a obtenu la mention « Très honorable » tandis que ses deux collègues ont eu la même mention gratifiée des félicitations du jury. Tous les trois sont désormais docteurs de l'Université Marien-Ngouabi.

Rude Ngoma

VIE ASSOCIATIVE

La Mutrado renouvelle ses instances

Au terme de l'assemblée générale électorale de la Mutuelle des travailleurs des douanes (Mutrado), qui s'est déroulée du 8 au 10 juin à Brazzaville, Juste Macaire Bidimbou a cédé le poste de président à Garcia Raïssa, première femme à diriger cette structure.

Pour bien mener les nouvelles missions qui lui sont confiées, Garcia Raïssa devra compter sur les efforts des autres membres du bureau exécutif dont Baby Angolo en qualité de secrétaire chargé de l'administration, Ibara née Elsie Biboussi comme secrétaire chargée des finances et de la comptabilité. Claver Ngassao et Gordon Nguie évolueront respectivement comme secrétaire chargé de la gestion du matériel puis secrétaire aux affaires sociales. Ce bureau est complété par un commissaire, un secrétaire et un membre.

Lors du grand moment de rassemblement et de réflexion sur l'évolution



Les membres de la nouvelle équipe dirigeante Adiac

de la Mutrado, les participants ont plaidé pour la réduction des charges de fonctionnement, notamment les primes des membres de son bureau exécutif national et celles des sessions de son

conseil d'administration, en vue d'un meilleur fonctionnement et d'un rendement efficace.

L'une des grandes et premières missions du bureau exécutif entrant sera la recherche des

partenaires qui devront le sponsoriser. Une manière d'augmenter ses capacités financières.

Les participants ont également mis en place le Conseil d'administration. Il sera dirigé par Cyriaque

Yoka, secondé par Jacqueline Artie Maloumbi née Banoungouzouna. Le Conseil d'administration de la Mutrado est composé de vingt-neuf membres. Cyriaque Yoka a saisi l'occasion pour indiquer qu'il va concentrer ses efforts dans la mise en œuvre des recommandations prises au cours de cette réunion. Organisé sur le thème « La gestion prévisionnelle des prestations sociales, un enjeu majeur pour la pérennité de la mutuelle », ce moment de partage qui a réuni les délégués de la direction générale, des directions départementales et les syndicats a mis le cap sur un nouveau défi pour la Mutrado.

Rude Ngoma

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Des gendarmes et pompiers déployés sur la Route nationale 1

Le Groupement de sécurité routière (GSR), composé d'une unité de la gendarmerie et d'une autre de la sécurité civile, a été déployé le 9 juin sur le principal réseau routier du pays. Cette unité spécialisée vient appuyer La Congolaise des routes (LCR), gestionnaire de la route nationale 1, à assurer la fluidité du trafic et le respect des normes communautaires en matière de transport.

Longue de plus de 535 km reliant Pointe-Noire et Brazzaville, la nationale 1 est le principal réseau routier bitumé de la République du Congo, avec une densité de trafic des biens et des personnes entre la capitale économique et le reste du pays. Malheureusement, le réseau routier enregistre en moyenne 250 accidents par an, soit quatre à cinq accidents par semaine. En 2021, les accidents de la circulation ont provoqué cinquante-huit morts et trois cent treize blessés.

Près de huit cas sur dix, d'après le directeur général adjoint de LCR, Jean-Charles Lhommée, sont dus au mauvais état des véhicules, à l'excès de vitesse, à la mauvaise utilisation des freins. « Nous constatons aussi des comportements dangereux : passagers en surnombre, dépassements sans visibilité, circulation proche de la ligne médiane, ou même complètement à contresens, dans les virages du Mayombe ou sur la RN1, entre Ignié et Kintélé. Nous constatons enfin de nombreux véhicules stationnés en pleine voie ou en panne sans signalisation adaptée, comme le

triangle ou les cônes », a-t-il renseigné.

Les principales missions du GSR consisteront, en effet, à assurer la police de la circulation, à lutter contre la criminalité et combattre la délinquance itinérante, à porter secours et assistance aux usagers, à interdire les contrôles intempestifs et la collecte de péages autres que ceux établis par LCR, à éradiquer les voies parallèles aux postes de péage, à soutenir la gestion des péages et des opérations de pesage, à contribuer à l'exercice des pouvoirs de police administrative et de police judiciaire, y compris à l'information et l'éducation des usagers de la route. LCR a décidé de mettre à la disposition de cette unité motorisée quatre pick-up double cabine de patrouille et d'intervention avec système de géolocalisation, une ambulance géo-localisée, six motos 650 cm³ géo-localisées, des sites de casernement et repos (Madingou, Mayama et autres, ainsi que dans chaque gare de péage), des tenues officielles du groupement et des pompiers, du matériel de balisage en cas d'accident, des extincteurs en poudre, du matériel



Le déploiement officiel du GSR/Adiac

d'immobilisation du rachis cervico dorso-lombaire, onze téléphones avec cartes SIM, du matériel de réanimation et d'examen, des kits des médicaments, des coffrets de secours...

Pour Zhang Zhi Hui, le directeur général de LCR, le déploiement de cette unité de sécurité routière ne constitue pas la simple exécution d'une clause contractuelle entre l'État et

son entité. « Mais il s'agit surtout de l'aboutissement d'une démarche collective visant l'amélioration du niveau de sécurité et de la qualité des services au Congo. Le déploiement sur la nationale 1 du GSR vient renforcer les mesures de sécurité qui garantissent l'ordre dans la gestion du trafic et le bon usage de la route », a-t-il déclaré.

En ordonnant le déploiement du GSR sur cet important réseau routier, le commandant de la gendarmerie nationale, le général Paul Victor Moigny, a appelé ses hommes à plus de professionnalisme dans l'accomplissement de leurs missions de terrain. « L'action répressive doit être complémentaire d'une action préventive et éducative en tout temps », a-t-il lancé.

Fiacre Kombo

FORÊT

Accélérer le déploiement du système informatisé de vérification de la légalité du bois

À l'issue du récent comité conjoint de mise en œuvre de l'Accord de partenariat volontaire (APV) en matière de gestion forestière, tenu le 8 juin à Brazzaville, le gouvernement et l'Union européenne (UE) ont insisté sur le déploiement rapide du système informatisé de vérification de la légalité du bois (SIVL) et la délivrance des certificats de conformité.

L'installation du SIVL dans les sites d'exploitation forestière s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'APV conclu en 2010 entre la République du Congo et l'UE. Ce partenariat sur la gouvernance forestière et la transparence dans le secteur du bois exige que les bois congolais à destination du marché européen soient certifiés. Ce mécanisme de traçabilité permettrait à ce que les ressources issues de l'exploitation forestière arrivent dans les caisses de l'État au profit de la population.

Le déploiement de cet outil est attendu depuis plusieurs années, après les phases de sensibilisation des cadres locaux, la formation des administrations forestières, y compris de trois autres administrations impliquées (les administrations du commerce, du travail et de la douane). C'est le cas de la session de renforcement des capacités organisée l'an dernier à l'endroit des directions départementales de la Lékoumou, du Niari, de la Sangha et de la Cuvette-Ouest, associant les dirigeants des entre-



prises forestières et les leaders de la société civile.

Malgré les nombreux avantages que représente le système informatisé en matière de transparence et rentabilité pour l'État, certaines sociétés forestières sont toujours réfractaires à l'utilisation du SIVL. La ministre de l'Économie forestière, Rosalie Ma-

tondo, a appelé à l'implication des sociétés forestières. « Nous avons la volonté politique de faire la documentation de toutes les informations du secteur forestier national dans ce système informatisé. Basé au ministère des Finances, le SIVL va contribuer à une meilleure gouvernance forestière, à l'amé-

loration de la contribution du secteur au produit intérieur brut. Les sociétés forestières doivent tout faire pour mettre en œuvre le système informatisé, avec l'appui de la direction technique et les directions départementales », a-t-elle lancé.

Le processus de l'APV sur l'applica-

tion des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux, mis en place par l'UE, vise à lutter contre l'exploitation forestière illégale et le commerce illégal du bois. Saluant les progrès réalisés par le pays au cours de ces dernières années, l'ambassadeur de l'UE au Congo, Giacomo Durazzo, a exhorté la partie congolaise à poursuivre les réformes, notamment la publication de façon régulière des rapports annuels, l'amélioration de la feuille de route et l'implication de toutes les parties prenantes, surtout de la société civile.

À noter que ce comité conjoint de mise en œuvre de l'APV-Flegt est à sa quinzième session consacrée au bilan des activités réalisées depuis la dernière séance du comité en novembre 2021. Le fait marquant de ce quinzième comité est la participation du ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public, représenté par le ministre délégué en charge du Budget, Ludovic Ngatsé.

F.K.

ENVIRONNEMENT

Un séminaire organisé sur la conservation et la gestion durable des tourbières

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a ouvert, la semaine dernière, l'atelier de lancement du projet de conservation et gestion durable des tourbières du Congo.

Durant deux jours, les participants à l'atelier se sont attelés à examiner les enjeux et les perspectives de lancement du projet de conservation et gestion durable des tourbières du Congo. Ce projet, dont l'objectif est de soutenir l'aménagement durable du territoire dans les tourbières, aidera le Congo, avec sa voisine la République démocratique du Congo (RDC), à atténuer les impacts du changement climatique. Il prévoit de renforcer les capacités de la société civile et des institutions gouvernementales pour soutenir la gestion environnementale intégrée à long terme.

Au nom du directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Dr Qu Dongyu, la représentante de cette institution au Congo, Yannick Ariane Rasoarimanana, a émis le souhait que ce projet financé par l'Initiative internationale sur le climat (IKI) du ministère allemand en charge de l'environnement puisse apporter une contribution significative dans la préservation des tourbières, en particulier dans le paysage du lac Tété, dans le bassin du Congo.

Pour elle, le bureau de la FAO au Congo, en appui aux autres actions de cette organisation au niveau global, interviendra pour focaliser l'obtention des résultats dans plusieurs domaines. Il s'agira précisément d'intervenir dans les actions transversales liées à la mise en place et à l'opération-



La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo prononçant son allocution/DR

nalisation des plateformes multi acteurs, à la production des outils de cartographie en appui au développement des sites pilotes où l'on développera des activités visant la promotion des moyens d'existence des communautés, la conservation et la gestion durable des tourbières. « Sur la base de notre expérience dans la production et la gestion des données sur les systèmes nationaux de suivi des forêts, un accent particulier sera mis sur le système de suivi des tourbières. La FAO mettra à contribution, en cas de nécessité, son expertise et son expérience dans le développement des chaînes de valeur liées aux produits forestiers

non ligneux y compris la pêche qui sont les principaux moyens de subsistance dans la zone du projet », a-t-elle déclaré.

Pour sa part, l'ambassadeur de l'Allemagne, le Dr Wolfgang Klapper, a fait savoir que son pays renforce son engagement environnemental en République du Congo par un nouveau projet de protection des tourbières et des forêts tropicales locales. La protection des tourbières du Congo et de la RDC, qui stockent environ trente gigas tonnes de carbone et constituent le plus grand complexe de tourbières tropicales du monde, est importante pour endiguer la crise climatique en cours et combattre la perte de la biodiversité.

Les tourbières renferment un trésor inestimable. Le diplomate allemand a signifié que ce projet s'inscrit parfaitement dans l'engagement du président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, à protéger l'environnement. Il a rappelé que le chef de l'Etat s'était rendu personnellement à la COP 26 à Glasgow, en Ecosse, pour attirer l'attention sur la contribution élémentaire que son pays apporte à la préservation du climat mondial. Il a souhaité le renforcement de la coopération germano-congolaise avec le démarrage de ce projet qui est implémenté par deux agences des Nations unies.

Ouvrant l'atelier, la ministre de l'Environnement, du Dévelop-

pement durable et du Bassin du Congo, a indiqué que sous l'impulsion du président Denis Sassou N'Guesso, le pays n'a cessé de fournir des efforts afin de gérer durablement ses écosystèmes dans toute leur diversité. La "Lettre d'intention" signée par le chef de l'Etat, en septembre 2019 à Paris, avec son homologue français, Emmanuel Macron, dans la cadre de l'Initiative pour la forêt d'Afrique centrale, illustre cet engagement au plus haut niveau. Pour rappeler, a-t-elle dit, il est bien mentionné dans cette lettre d'intention que « nous devons établir et mettre en œuvre des plans d'affectation des terres qui favorisent la protection et la gestion durable des tourbières et préviennent leur drainage et leur assèchement ».

La ministre a ajouté que nul n'ignore que ces tourbières renferment un trésor inestimable tant pour le développement économique du Congo en général que pour la population riveraine en particulier, car elles séquestrent d'importantes quantités de carbone. Ce carbone une fois brûlé peut devenir une source de problèmes en raison des émissions qu'il produit. Cependant, il convient de signaler que ce même carbone, durablement géré, peut constituer une solution dans un contexte d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets.

Bruno Okokana

Des journalistes satisfaits de la formation sur les enjeux climatiques

A l'issue d'une formation portant sur le traitement des enjeux climatiques, organisée du 7 au 9 juin à Brazzaville par l'ambassade de France, en collaboration avec l'École supérieure de journalisme de Lille, les journalistes ont reçu chacun un diplôme de participation et exprimé leur satisfaction.

L'objectif de l'atelier de formation était de fournir aux journalistes et aux communicants les notions clés pour comprendre le changement climatique et mieux l'intégrer dans le traitement de l'information, dans le but de renforcer les capacités des médias sur la question environnementale et d'adaptation aux enjeux climatiques.

La formation a permis aux journalistes d'améliorer et d'enrichir leurs connaissances dans la compréhension des enjeux climat, de favoriser les échanges entre participants sur leurs expériences et meilleures pratiques dans le domaine des changements climatiques.

En outre, les trois jours de formation ont aidé les journalistes à mieux contextualiser et clarifier l'information dans les actualités sur l'environnement, les questions de résilience et d'adaptation au changement climatique.



Photo après la formation/Adiac

« Cette formation m'a fait prendre conscience du rôle important qui est le nôtre à servir de relais aux grand-messes politiques et toute autre initiative en la matière pour mieux montrer

l'impact des actions climatiques à notre population, d'une part, et d'autre part, d'avoir des meilleures approches dans le traitement de nos sujets de sorte à intéresser et à impliquer toutes les

parties prenantes », a dit Aline France Etokabeka, directrice des programmes à la Télévision nationale congolaise.

Pour Bruno Okokana, chef de service culturel aux «Dépêches

de Brazzaville», la formation lui a permis « de développer les connaissances sur des questions liées au changement climatique ».

« La plus-value que cette formation m'a apportée consistera non seulement à améliorer nos capacités à traiter ces questions, mais aussi à créer un hub virtuel par lequel les journalistes formés pourraient aborder les sujets environnementaux sous les angles climatique et local », a déclaré Line Mikangou, attachée de presse au ministère de l'Economie forestière.

A la fin de la formation, les journalistes ont reçu chacun un diplôme de participation remis par le personnel de l'ambassade de France.

Signalons que la formation a été assurée par Bélélé William Jérôme Bationo, expert en Développement durable à Media in cooperation and transition.

Yvette Reine Nzaba

SANTÉ

L'histoire de la médecine, des origines à nos jours

Dans le cadre des journées scientifiques, l'historique de la médecine partant de la préhistoire, notamment de la magie primitive, de l'Égypte antique première civilisation humaine, jusqu'à la médecine post-moderne a été présenté, le 9 juin, au Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville par le docteur en médecine, chirurgien responsable des greffes multi viscérales, responsable de greffes rénales CHU de Nice, France, le Pr Thierry Yandza.

Comme l'indique la thématique, dans son exposé, le Pr Thierry Yandza a retracé les différents repères sur l'histoire de la médecine. Il a séparé cet itinéraire fleuve en plusieurs grandes phases. La première étape traite sur qui a inventé la médecine, notamment de l'apparition des premiers ancêtres de la lignée des « hommes » (Noirs) jusqu'à l'apparition en 2 700 000 ans, des premiers outils débités (Noirs).

La deuxième phase concerne la préhistoire jusqu'à l'écriture en Égypte pharaonique (IVe siècle) millénaire avant Jésus Christ (JC), passant de l'antiquité (effondrement de la civilisation romaine en 476), du moyen-âge : Ve au XV^e siècle après JC, de l'humanisme médical : du XV^e au XVIII^e siècle après JC, médecine moderne ; du XIX^e siècle à 1945 ; médecine post-moderne : de 1945 à nos jours.

Pour le Pr Thierry Yandza, l'Égypte ancienne a quasiment tout inventé. Selon lui, la race humaine est née en Afrique, il y a sept millions d'années. Le premier humain est noir et la médecine est née en Afrique. La civilisation occidentale, quant à elle, a apporté des éléments qui ont rationalisé un peu cette médecine, passée à un stade scientifique. « Mais, c'est intéressant de voir que la médecine est née en Afrique, elle était déjà extrêmement bien structurée à l'époque », a souligné le Pr Thierry Yandza lors de son exposé.

« Il y a des défis à relever, parce qu'on se rend compte qu'on est dans une espèce de course effrénée vers de nouvelles découvertes qui coûtent de plus en plus cher et que tout le monde ne pourra pas payer », a-t-il ajouté. Le médicament le plus cher du monde, par exemple, a-t-il dit,



coûte deux millions, une injection ; cependant, il y a très peu de pays qui pourront se payer ce type de médicament. Donc, les défis qu'il y a, c'est de faire en sorte que toute la population mondiale ait accès à des soins gratuits ; c'est un défi important, mais il faut le faire.

La seconde chose, a-t-il fait savoir, c'est de contrôler les coûts de la santé et faire en

sorte qu'on puisse au fur et à mesure que de nouvelles maladies arrivent, trouver assez rapidement, ou de façon peut-être moins coûteuse, les traitements. « Aujourd'hui, par exemple, le coût de la recherche pour le médicament dépasse un million d'euros, c'est beaucoup d'argent. Il va falloir qu'on arrive à diminuer les coûts de la santé et à rendre la santé dis-

Le Pr Thierry Yandza présentant le sujet. DR possible pour toute la population mondiale », a-t-il précisé.

Notons que cette énième réunion scientifique s'est déroulée en présence du directeur général du CHU de Brazzaville, le Pr Alexis Thierry Raoul Gombet, de médecins et professeurs ainsi que des étudiants. Elle a été coordonnée par le Pr Nkoua-Mbon.

Guillaume Ondze

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Healty Environnement aux avant-gardes

À l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement qu'elle a célébrée en différé, le 8 juin, l'organisation non gouvernementale Healty Environnement a organisé, en partenariat avec ses partenaires, une marche verte pour la protection de la terre en vue de soutenir des actions y relatives menées à travers le monde.



Des dizaines de membres l'Organisation non gouvernementale ont participé à l'excursion populaire dénommée « Marche verte », conformément au thème retenu cette année au niveau mondial. La marche verte de Healty Environnement a été conduite par son directeur, Yvon Kaba, avec la participation de l'adjoint au maire de Brazzaville, Guy Marius Okana, et de bien d'autres personnalités. Elle est partie du rond-point Mougali, sur l'avenue des trois Martyrs, à Mampassi, dans le cinquième arrondissement, Ouenzé.

La marche verte pour la planète a été ponctuée par une grande opération de salubrité sur cette artère principale. Elle a consisté au ramassage des déchets solides le long de ce tronçon, une manière pour Healty Environnement, dont l'engagement dans

les membres de l'ONG Healty Environnement lors de la marche verte/Adiac la préservation de l'environnement n'est plus à démontrer, de contribuer à l'assainissement de la ville capitale.

Depuis sa création, cette organisation a déjà mené plusieurs activités à Brazzaville et ailleurs dans le cadre de la préservation de l'environnement. Elle a organisé dernièrement une vaste opération publique de salubrité dans le quartier 57, Ouenzé, zone Saboukoulou, avec l'appui de la Fondation Haris Oyo. Il y a quelques mois, Healty Environnement a mené, en partenariat avec la mairie de Brazzaville, une campagne de distribution des poubelles aux commerçants dont les commerces sont situés le long des avenues de la paix et de France, à Poto-Poto et Mougali.

Firmin Oyé

PRÉVALENCE DU VIH/SIDA

Une enquête initiée à l'endroit des professionnelles du sexe

L'enquête comportementale sur la prévalence du VIH/sida chez les professionnelles du sexe et chez les hommes homosexuels a été lancée, le 9 juin à Brazzaville, par le conseiller juridique et administratif du ministre de la Santé et de la Population, Gervais Ferréol Itoua, avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).

L'étude sur la prévalence du Vih/sida sera réalisée auprès des femmes professionnelles du sexe, les hommes homosexuels, les usagers de drogue injectable et des transgenres. Elle sera menée à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Ouessou et Pokola dans la Sangha. Cinq villes congolaises où l'activité sexuelle est florissante et prend de plus en plus de l'ampleur. Dans ces villes, des enquêteurs spécialisés seront déployés pour interroger les sujets cibles afin de recueillir des informations fiables sur leur prévalence. Le but de l'étude, selon le chef de programme au Conseil national de lutte contre le sida et des épidémies, Joseph Axel Ngatsé, est « d'estimer le nombre de sujets positifs au sein de ce groupe de personnes exposés à des risques de tout genre ».

Les enquêteurs profiteront de l'occasion pour les sensibiliser aux dangers qu'elles courent au quotidien dans l'exercice de leur profession afin qu'elles prennent conscience de la maladie qui sévit depuis 1981 à travers le monde et qui n'a jusque-là pas de traitement curatif. S'inspirant d'une étude nationale réalisée en 2019, Joseph Axel Ngatsé a fait savoir que la prévalence du Vih/sida au Congo est estimée à un peu plus de 3%.

F.O.

PERSONNES VULNÉRABLES

Le Ropac s'insurge contre les actes d'injustice à l'égard des albinos

Les membres du Réseau des organisations des personnes vivant avec albinisme d'Afrique centrale (Ropac) s'organisent pour dénoncer les actes d'injustices observés dans certains pays d'Afrique à l'égard des albinos, a expliqué, le 13 juin, le président de cette plateforme, Jhony Chancel Ngamouana, lors de la célébration de la Journée internationale de sensibilisation à l'albinisme sur le thème « Unis pour faire entendre nos voix ».

Le thème choisi met en lumière les réalisations des personnes atteintes d'albinisme dans le monde et montre que celles-ci peuvent défier tous les obstacles. Jhony Chancel Ngamouana a fait sa déclaration en présence de plusieurs diplomates au Congo, la société civile ainsi que le maire du quatrième arrondissement Mougali, Bernard Batantou.

Il a indiqué que les personnes atteintes d'albinisme sont victimes de nombreuses formes de discrimination et de stigmatisation. En Afrique, elles font l'objet des croyances, de profanation des tombes, d'assassinats et bien d'autres.

« Aujourd'hui, nous voulons dénoncer ces mauvaises pratiques avec la dernière énergie et préparer des stratégies pour pouvoir partir vers ces pays et mettre fin à ces atrocités »,

a-t-il indiqué, ajoutant que « les membres du Ropac se sont réunis à Brazzaville pour mieux se préparer pour leurs prochaines activités ».

Rappelant qu'aucun cas d'assassinat des albinos n'a été enregistré au Congo, Jhony Chancel Ngamouana a félicité les autorités de ce pays pour la protection de ces personnes.

Plusieurs allocutions axées sur l'appui à l'association Jhony Chancel pour les albinos ont été prononcées, notamment par le maire de Mougali, Bernard Batantou, qui ne cesse de les accompagner dans leurs actions; le Consul général de la République de Saint-Marin au Congo, Marcello Della Corté, principal partenaire de l'association, qui a invité d'autres partenaires à se joindre à lui pour soutenir l'association.



Des participants à la Journée mondiale de l'albinisme/Adiac

L'ambassadeur d'Italie au Congo, Luigi Diodati, a souligné, pour sa part, que la connaissance de l'association lui permettra d'étudier les procédures afin d'apporter sa contribution. Celui des Etats-Unis, Eugène Young a souligné le soutien collectif des partenaires à l'association. « Le gouvernement américain accorde une place de

choix à la protection des droits des minorités. Nous devons continuer à travailler ensemble pour garantir aux personnes vivant avec albinisme et à celles vivant avec d'autres formes de handicap un accès équitable à la santé, l'éducation et tous les autres droits fondamentaux », a-t-il dit.

Le directeur général des Af-

aires sociales, Christian Roch Mabilia, de son côté, a assuré l'association de l'appui du ministère et du recrutement d'un albinos de la première promotion de l'Institut du travail social.

Notons que des produits cosmétiques et lunettes solaires ont été distribués aux personnes atteintes d'albinisme.

Lydie Oko

5^{ème} Edition URBAN Festival BRAZZA
A l'esplanade de palais des Congrès /Brazzaville

PAF 2 500 FR CFA
10 000 CFA + Conso
50 000 CFA VIP Gold
1 bouteille champagne + petits - fours

SAMEDI 18
JUN 2022
DES 17h

Partenaires: CLASS, airtel, DIRECT, SOROM, SUNSHINE, ELBO

Avec: Shan'L, MPR, Afara Tiena, Wayé
Diezel Gucci, DJ Amaroula, Key Kolos, Paterna Maestro, Jessy B

05 631 88 88

NÉCROLOGIE

Les familles Sombeyndza et Ibara, Emma Ossebi, Donald Okoko, Clarisse Okoko, Apendi et Elda Okoko ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, sœur, belle-fille et nièce, Norcia Péa Sombeyndza, survenu le 10 juin à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient à Brazzaville au domicile familial, rue Mbé n°371, à Ngamakosso (Réf: arrêt marché). A Pointe-Noire la veillée se trouve à Siafoumou, arrêt Manguier. La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



L'adjudant Alphonse Mboussa « Matongo » de la Garde républicaine et la famille Mongouo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès le 2 juin au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville de leur épouse, fille et nièce, Julienne Mongouo. Le deuil est organisé au n° 100 de la rue Kouango, référence arrêt de bus terminus de Mikalou. La date de la mise en terre vous sera communiquée ultérieurement.



DISTINCTION HONORIFIQUE

Plusieurs acteurs du secteur de l'éducation décorés

Le président de la République a élevé plusieurs personnalités aux différents grades, conformément à l'organisation de la Grande chancellerie des ordres nationaux.

Il s'agit en premier lieu du ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, élevé à la dignité de Commandeur dans l'ordre du mérite congolais. L'enseignante-chercheuse à l'Université Marien-Ngouabi, Régine Tchicaya-Oboa, a désormais le grade d'Officier dans le même ordre. Celle-ci a longtemps servi comme directrice générale des Affaires sociales et œuvres universitaires. Actuellement, elle est directrice de cabinet du ministre Jean Luc Mouthou. Cinq autres acteurs de l'éducation ont été élevés au même grade. En outre, plus d'une dizaine



Les personnalités décorées/DR

« Nous avons apporté notre pierre à l'édification du système éducatif national et dans l'administration. Nous sommes à la retraite et aujourd'hui décorés. Quelle satisfaction ! »

de personnalités féminines, dont Jeanne Dambendzet, Commandeur, ont été décorées à titre exceptionnel dans l'Ordre national de

la paix. Plus de la moitié d'entre elles sont membres de la mythique association "La Mouyondzienne". Elles furent anciennes élèves de

l'Ecole normale des institutrices de Mouyondzi, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, devenue aujourd'hui le Centre natio-

nal de formation initiale et continue des enseignants. « Nous avons apporté notre pierre à l'édification du système éducatif national et dans l'administration. Nous sommes à la retraite et aujourd'hui décorés. Quelle satisfaction ! », s'est exclamée la présidente de cette association, Marianne Sianard.

Rominique Makaya



ÉCOLE DE DROIT
OSEZ L'EXCELLENCE

Groupe ISM, leader et pionnier de la formation en Afrique de l'Ouest !

Droit des Affaires - Contentieux et Recouvrement - Administration publique - Droit privé fondamental
Fiscalité - Passation des marchés - Droit de la Santé et Management des Structures de Santé - Droit des Affaires
Droit et Gouvernance des Énergies et des Mines - Droit notarial et Gestion du Patrimoine Droit de l'entreprise
Droit maritime et Management des Activités portuaires

+320 76 224 91 40 | www.groupeism.org

30 ans
INSCRIPTIONS OUVERTES!







SOIRÉE RUMBA CONGOLAISE

à la Terrasse du Musée
Galerie du Bassin du Congo
Centre-ville (dans l'enceinte du journal Les Dépêches de Brazzaville)



DJOSON PHILOSOPHE & SUPER NKOLO MBOKA

17 JUILLET
de 18H à 22H

RÉSERVATION
05 556 86 01 / 04 479 69 50
brazzaaccueil@gmail.com

Parade des sapeurs

10.000 PAF
une conso offerte

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

STARK
100% CONGOLAISE

NÉCROLOGIE



Madame Igne Adolphine, famille et enfants, informent amis et connaissances de ne pas se présenter aux cérémonies d'exhumation et de l'enterrement de leur enfant, frère, oncle et papa, dénommé Elongo Jean Didier, prévue selon la période de 18 au 22 juin 2022. Ceci étant dit, pour préserver l'honneur de la famille et pour le profond respect de la mémoire de l'illustre disparu.

« En bon entendeur salut »

DIASPORA

L'intégration par l'ambiance culturelle à Orléans

Des deux rives du majestueux fleuve Congo à celles de la Loire, à Orléans, dans le centre-nord de la France, le Congolais Albino Mungindu instaure, au Mont Fleury Brasserie Bar, un concept d'intégration par le biais de la culture mêlant gastronomie et rumba congolaise.

Devenu un lieu incontournable pour les Orléanais venus d'ailleurs, les Congolais des deux rives et les autres Africains se retrouvent chez Albino Mungindu. « Depuis le plaisir retrouvé des loisirs du quotidien grâce à la liberté de sortir de chez soi, l'endroit idéal pour se détendre, prendre les nouvelles des compatriotes, c'est ici », confie le concepteur du

lieu accessible à tous à Mont Fleury, à un quart d'heure du centre-ville d'Orléans.

Il a expliqué que selon les plages horaires, la fréquentation multicolore découvre une programmation culturelle créative. Très tôt le matin, jusqu'à la mi-journée, la clientèle est celle des cafés traditionnels. Celle de l'après-midi devient intergénérationnelle. En soirée, plus particulière-

ment les fins de semaine, elle est plutôt festive avec la prestation des artistes musiciens. « Nous avons eu les prestations, à la fois des artistes de renom et de ceux qui sont encore en herbe », a-t-il précisé.

Pour Albino Mungindu, l'objectif de cet écrin est de développer un modèle du « vivre ensemble » dans la ville d'accueil Orléans et de l'étendre dans le département et au-delà, dans toute la France : « Notre intégration passe par faire découvrir notre gastronomie avec des plats tels que « Placali sauce djoumbélé, bouillon soupe de mouton, choukouya, cabri chikwangue, entrecôte, poulet braisé », et le tout agrémenté d'un fond musical de rumba congolaise ».

Marie Alfred Ngoma



Albino Mungindu au Café bar Mont Fleury à Orléans / Marie Alfred Ngoma

« Notre intégration passe par faire découvrir notre gastronomie avec des plats tels que « Placali sauce djoumbélé, bouillon soupe de mouton, choukouya, cabri chikwangue, entrecôte, poulet braisé », et le tout agrémenté d'un fond musical de rumba congolaise »

COURSE À MOTO ET BUGGY

La première édition des 100 miles de PK rouge termine par une note de satisfaction

L'association congolaise power club (Acpc) a organisé, du 10 au 11 juin dans la forêt des pins Pk rouge à Ignié, dans le Pool, une course à moto et voitures buggy au grand bonheur des spectateurs, adeptes et amoureux des sports motorisés.

En présence de l'administrateur maire d'Ignié, Assitou Kamara Somi, et du président d'Acpc, Marco Quaresma, les pilotes issus de plusieurs pays ont montré leurs savoir-faire. Ils ont, en effet, ébloui le public qui découvre ce sport en live.

A travers un circuit de terre bien tracé avec des dos d'âne et virages ainsi que d'autres obstacles comme aux rallyes, le public a vécu des moments inoubliables. « Je n'ai jamais vu ces genres de voitures en face. C'est beau et sensationnel. Parfois la façon dont ils roulent font peur mais au finish c'est beau et spectaculaire », a lancé un spectateur.

Si le premier jour était consacré à l'essai et la découverte du circuit (8 km) de terre, le deuxième jour était dédié à la course proprement dite et l'animation culturelle. Au terme de la course, notamment les deux manches, c'est finalement Antoine Guilpain qui a remporté la course des buggys. Il est suivi de Paul Peres et Laurent Bourdages. Du côté des pilotes de moto, le classement général place



Dylan Hariri en tête, devant Jawad El Achkar puis Bastien Descours.

Le président de l'Acpc a signifié que cet événement qui est la première à Brazzaville contribue à la mise en valeur de l'environnement congolais.

Il a ajouté que la deuxième édition aura lieu l'année prochaine, dans la même période.

« Nous voulons susciter des passions puisque nous avons eu plus de 1500 personnes et tout s'est bien passé. Les pilotes et la popula-

tion ne font que remercier l'organisation. Ce n'était pas facile mais nous sommes satisfaits et nous restons ouverts », a indiqué Marco Quaresma.

Selon lui, toutes les mesures ont été prises pour respecter

la nature et laisser salubre le village dit de la course, qui était installé pour la circonstance. Au total, dix-sept motos et neuf voitures buggy ont respectivement pris le départ. Les motos ont fait deux manches de neuf tours. C'était aussi le cas avec les buggys.

L'ambiance, la découverte et le désir de voir cet événement se pérenniser était visible. D'ailleurs, Assitou Kamara Somi a estimé que cette course se déroulera désormais de façon régulière. « Nous sommes très satisfaits de recevoir cette compétition ici à Ignié. Ce n'est pas un souhait mais c'est déjà acté puisque chaque année nous serons ici. C'est une manière de contribuer au développement de notre commune »

Notons que l'Acpc est une structure associative qui organise régulièrement des courses motorisées et rallyes. Pour apprécier la générosité de la population d'Ignié, un don des vivres et non vivres a été fait à un orphelinat de la localité.

Rude Ngoma

TRANSFERT

Durel Avounou poursuit sa carrière en première division turque

En fin de contrat au Mans, le milieu de terrain international s'est engagé pour un an en faveur d'Umraniyespor, promu en première division turque cet été.



Durel Avounou et son nouveau président, Tarik Askar, lors de sa signature à Istanbul (DR)

Deuxième de Lig A, l'équipe stambouliote d'Umraniyespor évoluera en Super Lig cette saison. L'occasion pour Durel Avounou de retrouver la première division, cinq ans après ses neuf matches joués en Ligue 1 avec Caen. Le milieu international, formé à la Djiri a signé un contrat d'un an, plus une année supplémentaire en option, avec le club situé dans le nord de la partie orientale d'Istanbul.

En fin de contrat avec Le Mans, où il a fini la saison hors du groupe, le polyvalent gaucher n'a pas tardé à rebondir dans un championnat compétitif. La saison prochaine, il croisera la route de Francis Nzaba, qui a rejoint Basaksehir le mois dernier, et Dylan-Saint Louis (Hatayspor). Fait inédit depuis la saison 1963-1964, huit clubs d'Istanbul, dont Basaksehir et Umraniyespor, vont concourir au sein de l'élite turque, ce qui limitera les déplacements pour la nouvelle équipe de Durel Avounou. Pour bien figurer, le promu tente de recruter malin. Outre le Diable rouge, le Marocain Yacine Bammou (ex Nantes et Caen), le Croate Antonio Mrsic (ex Bnei Yehuda et Balikesirspor) ont aussi rejoint Umraniyespor.

Camille Delourme

JOURNÉE INTERNATIONALE DES MPME

Les délais de paiement au centre de la célébration de l'événement

Les délais de paiement ont fait l'objet d'une enquête initiée par la Chambre consulaire et dont la restitution sera faite le 27 juin, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des micro, petites et moyennes entreprises (MPME).

Décrétée par les Nations unies en 2017, la Journée internationale des MPME est célébrée par la Chambre consulaire de Pointe-Noire depuis 2020. Les festivités de cette année se dérouleront sur le thème « MPME : la clé d'une reprise inclusive et durable ».

La célébration de cette journée vise à mettre en lumière le rôle moteur des MPME dans la création d'emplois, la réduction de la pauvreté, le développement économique et la cohésion des sociétés, etc., en cette période post-covid.

Le programme des festivités s'articulera autour de trois axes : la sortie officielle de l'Organisation pour le développement des entreprises locales; l'exposition sur les capacités locales des entreprises et des clusters accompagnés par la Chambre de commerce dans le cadre de la deuxième phase du Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales ; la restitution de l'enquête sur les délais de paiement sur lesquels la Chambre de commerce entend ouvrir un débat avec les parties prenantes (PME, décideurs, donneurs d'ordres et



l'Etat).

Christian Massamba, responsable de la communication à la Chambre de commerce, a donné la raison de cette enquête. « Nous avons lancé cette étude sur les délais de paiement parce que c'est une situation que vivent mal les entreprises de la place. La tendance est au ral-

La Chambre consulaire de Pointe-Noire DR longement des paiements, surtout pour les micros entreprises qui attendent parfois quatre-vingt-dix jours pour être payées. Ce qui fait qu'il y a des entreprises qui ont beaucoup d'argent mais n'arrivent pas à s'en sortir », a-t-il indiqué.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



OUVERTURE DES LIGNES

ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!

après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

Désormais
voyagez
JUSQU'À
MBOMO!!

Brazzaville
ETOUMBI - KELLE
tous les

MARDIS

SAMEDIS



Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
tous les

JEUDIS

www.oceandunord.com

contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60

Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

5^e ÉDITION DES MATINÉES GÉOSCIENCES

La SNPC partage son expérience à l'étranger

A la cinquième édition des matinées géosciences à Kinshasa, en République démocratique du Congo, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) s'est affichée comme un modèle d'inspiration en partageant ses vingt-quatre ans d'expérience.

« Au cours de ces matinées géosciences, nous avons présenté notre activité sur l'amont et l'aval pétrolier ; la responsabilité sociétale de l'entreprise. Egalement, les projets à venir dans le cadre de la transition énergétique ; le projet d'exploration de l'hydrogène naturel dans le bassin de la Cuvette... », a expliqué Séraphin Romuald Tsono, chef de division géosciences et exploitation à la SNPC, lors du focus sur les activités de la société pétrolière nationale dont la délégation a été conduite par Mesmin Gaporaud, directeur général de Sonarep, une des filiales de cette société.

La cinquième édition des matinées géosciences s'est tenue sur le thème « La mise en œuvre des projets d'exploitation des minerais stratégiques de développement des secteurs des hydrocarbures, de l'électricité



et de l'eau ». Elle a permis à Mesmin Gaporaud de faire la promotion des blocs libres du domaine minier du Congo (Bassin côtier et bassin intérieur de la Cuvette), de susciter l'intérêt des sociétés pétrolières présentes à ces assises. Une présentation

« Au cours de ces matinées géosciences, nous avons présenté notre activité sur l'amont et l'aval pétrolier ; la responsabilité sociétale de l'entreprise. Egalement, les projets à venir dans le cadre de la transition énergétique ; le projet d'exploration de l'hydrogène naturel dans le bassin de la Cuvette... »

qui a convaincu l'assistance, majoritairement constituée des scientifiques de haut niveau, ayant estimé qu'il y avait beaucoup à gagner en prenant pour exemple le modèle congolais dans la gestion des hydrocarbures. « Des contacts ont été établis pour voir dans quel cadre nous pouvons collaborer », a fait savoir Mesmin Gaporaud.

En marge de cette conférence, il y a eu une exposition où plusieurs sociétés du secteur des hydrocarbures, dont la SNPC, ont présenté leurs cartes de visite pour mieux se faire connaître. La délégation venue de Brazzaville a terminé son séjour de travail par la visite du siège social de la Société nationale des hydrocarbures de la République démocratique du Congo. Les échanges d'expérience, entre les différentes parties, vont se poursuivre.

Rominique Makaya

FOIRE

Première édition du Salon international africain de Paris Nord Villepinte

Près de 50 000 visiteurs sont attendus à Paris Nord Villepinte, pour vivre au premier Salon international africain (FIA), « le réveil du génie qui sommeille chez les Africains et la valorisation de leur savoir-faire ».

Initié également sous la dénomination de La FIA, Foire internationale africaine, le salon se tiendra du 22 au 26 juin. Il est conçu pour ramener une dimension humaine dans un monde où l'e-commerce connaît un essor considérable et aura pour objectif de favoriser la rencontre et l'échange entre talents non-visibles et amateurs d'une production africaine foisonnante, permettant les retrouvailles entre producteurs, fabricants, créateurs, répartis sur plusieurs centaines de stands.

Mettant en avant le savoir-faire africain, les visiteurs auront l'opportunité de s'imprégner de la créativité des exposants grâce à une galerie d'art et une série de stands consacrés à la mode, aux cosmétiques, à la gastronomie et au voyage. Ce rendez-vous sera également l'occasion d'exposer au monde l'expertise des professionnels issus du continent via des espaces dédiés aux énergies renouvelables ou encore aux banques et aux assurances.

« Nous sommes très fiers de présenter cette première édition de LA FIA qui sera d'une envergure inédite et incarnera la vitrine de ce que l'Afrique fait de mieux. 800 stands sont prévus et nous attendons une vingtaine de pavillons d'États africains », a affirmé Maximilien Mahougnon Edgard, membre du comité d'organisation de LA FIA, d'origine béninoise, et professionnel dans le domaine de l'événementiel depuis près de vingt-cinq ans.

Parmi les conférenciers, des personnalités telles que Harry Roselmack: les enjeux du vivre ensemble ; Tendresse Bouenissa : les clés pour lancer son projet, ou Christine Regis : l'univers des cheveux afro. Une conférence de presse est également prévue au Pavillon Sport à l'occasion de la prochaine coupe du monde au Qatar.

Marie Alfred Ngoma

CINÉMA

Les Brazzavillois découvrent « Mon trésor »

Après des semaines d'attente, le public a pu suivre en avant-première, le 11 juin à Canal Olympia Poto-Poto, la nouvelle réalisation de Rodrigue Ngolo intitulée « Mon trésor ». Un travail de longue haleine dont les spectateurs ont salué les efforts.

La salle était moyennement remplie et les spectateurs aux aguets, quelques fois blagueurs sur certaines séquences du film « Mon trésor » dont la projection a duré environ 1h 15 mn. Drame romantique, ce film détaille l'histoire de Merlin, un jeune homme vivant dans la précarité, dont la vie bascule dans l'aisance lorsqu'il se met en couple avec Edwige Dechamps, veuve d'un millionnaire français. Alors que leur relation semble au beau fixe avec l'attente d'un bébé, la réapparition de Natacha, une ex que Merlin n'a jamais oubliée, vient semer le trouble. En réalité, Natacha n'est qu'un pion du meilleur ami de Merlin, Samuel, qui tient à tout prix à l'éloigner de sa femme pour ensuite la récupérer. Mais ce qu'ils ignorent, c'est qu'Edwige n'est pas aussi innocente et naïve qu'ils se l'imaginent et celle-ci va dévoiler son vrai visage au grand dam de tous, mais surtout de Merlin qui ne s'imaginait pas vivre avec le diable en personne...

A travers ce film, Rodrigue Ngolo souhaite interpellé la société sur la nature et la réalité des relations que chacun entretient. Le plus souvent, on dit s'aimer des lèvres, mais le cœur est rempli de méchanceté, d'hypocrisie, de haine et de jalousie. Cela est d'autant plus valable pour les relations familiales, amicales,



que professionnelles et de couple dont le réalisateur congolais précise: « On a souvent tendance à croire que tous les couples sont heureux et vivent dans le bonheur alors qu'au fond, il y a de ceux qui vivent l'enfer ». Et d'ajouter: « Le film s'est déroulé à Pointe-Noire en pleine période covid-19. Avec les restrictions, je n'ai pas pu travailler comme je le voulais. Cependant, je suis assez content du résultat ». Satisfaction également du côté des acteurs. « Je figure parmi les quatre principaux rôles du film. Le casting n'était pas ouvert, le réalisateur avait déjà ciblé chaque personnage pour chaque rôle et c'est avec grande joie que j'ai accepté d'apporter ma pierre à l'édifice. J'ai eu quelques difficultés au départ à incarner mon personnage, mais avec l'aide d'Harvin Isma, qui était égale-

ment le metteur en scène, tout s'est, au final, bien passé durant le tournage. Heureux d'avoir convaincu le public par mon travail », a déclaré Hermann Kimpo qui incarnait Merlin dans le film.

Entre amour, trahison et vengeance, « Mon Trésor » a persuadé plus d'un cinéphile lors de son avant-première, à l'instar d'Oliviane Bayanga. « Je sors de cette projection avec un regard autre du cinéma congolais, que celui que j'ai dû me faire il y a quelques années. Comme une lueur d'espoir, c'est un film qui vient me persuader qu'il y a eu des erreurs et qu'à côté de celles-ci, il y a des efforts qui sont fournis quotidiennement. Techniquement cela a été top, le son était impeccable, les angles de prise de vue et le jeu d'acteurs pareils. Tout était naturel, avec une trame bien agencée. La fin nous a laissé sur notre soif, il faut qu'il y ait une suite », a-t-elle fait savoir.

Écrit et réalisé par Rodrigue Ngolo, « Mon trésor » a été coproduit par AG films production. Son casting a connu la participation de plusieurs acteurs talentueux, entre autres, Herman Kimpo dans le rôle de Merlin, Monie Lekoundzou dans celui d'Edwige, Harvin Isma incarnant Samuel, Réelle Nuptia dans le rôle de Natacha, et biens d'autres.

Merveille Atipo